

# Talents

## du service public

Candidature du 12 mai au 7 juin

Swipez pour tout connaître  
sur cette formation Bac+5



Réunion d'information  
Mardi 18 mai, 10h

La formation en bref

**Talents**  
du service public

→ L'obtention du Master 2 « Préparation aux carrières administratives supérieures » (PCAS)

→ Le suivi du DU « Pratique des concours A+ »

→ La possibilité de prétendre aux places « Talents » des concours externes de la fonction publique

→ L'opportunité de profiter d'un tutorat personnalisé



# FOCUS

## Master 2 PCAS



### 5 cours magistraux (270 h)

- Droit public 60 h CM
- Économie 80 h CM
- Questions contemporaines 40 h CM
- Questions sociales 50 h CM
- Finances publiques 40 h CM



### 5 enseignements méthodologiques (110 h)

- Séminaire de Questions européennes (20 h)
- Séminaire de Questions internationales (20 h)
- TD d'Anglais (20 h)
- Entraînement au grand oral de Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains (30 h)
- Finances publiques (40 h)
- Enseignement méthodologique d'interaction collective

# FOCUS



## Diplôme universitaire « PRATIQUE DES CONCOURS A+ »

- Un tronc commun obligatoire : Droit public, Économie, questions contemporaines, question sociales, finances publiques
- Le choix d'un module complémentaire : Concours de l'INSP (ENA) / Concours des administrations sanitaires et sociales / Concours de l'INET / Concours des assemblées
- Un stage intensif de rentrée pour homogénéiser les niveaux des élèves
- Un complément de préparation aux étudiants du M2 PCAS
- Des entraînements réguliers aux divers concours



Un suivi individualisé avec l'attribution d'un tuteur haut fonctionnaire à chaque étudiant en fonction du ou des concours qu'il envisage de passer



# Critères et procédure d'inscription



Réservé aux étudiants boursiers les plus méritants titulaires d'un diplôme au moins équivalent au M1

**1** Déposez votre candidature du 12 mai au 7 juin 2021 sur la plateforme de Paris II

**2** En tant que candidat à la Prépa Talents veillez à candidater parallèlement au M2 PCAS au DU « Pratique des concours A+ » (obligatoire)

**3** Votre dossier devra être composé : d'un justificatif de votre éligibilité pour le parcours Talents (notification de bourse par ex), un CV, une lettre de motivation ainsi qu'un écrit libre de 3000 signes max. qui raconte une expérience personnelle qui s'est révélée décisive dans votre choix d'orientation.



# Contacts et sources



Lettre d'information générale de l'université  
Paris II : N°5 - 12 mai 2021



Site Web Assas onglet formation : « ENTRETIEN AVEC  
LES DIRECTEURS DES PRÉPARATIONS TALENTS DU  
SERVICE PUBLIC » (<https://www.u-paris2.f>)



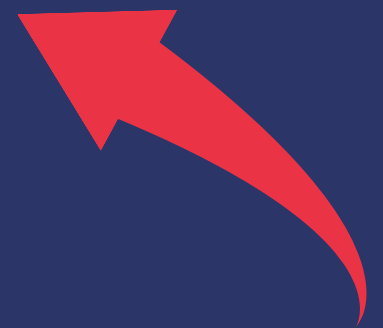
Directrice Prépa Talents M2 PCAS :  
Mme le Professeur Cécile Bargues  
[Cecile.Bargues@u-paris2.fr](mailto:Cecile.Bargues@u-paris2.fr)

**Talents**  
du service public



Peu importe votre cursus  
universitaire foncez !

La Prépa Talents Paris II  
est faite pour vous !



**Talents**  
du service public